

Céréales: Deux bonnes récoltes

• La facture des blés grève le plafond à 9,1 milliards de DH en 2018

• Constat d'échec d'une réforme difficile de la filière

• Peu de projets d'agrégation sans émergence de gros acteurs

DEUX récoltes exceptionnelles et un record de volume importé. De toutes les filières, celle des céréales s'est avérée la plus difficile à réformer. A une saison de l'échéance du contrat-programme (2009-2020) liant l'interprofession à l'Etat, peu d'avancées par rapport à l'essentiel des objectifs: réduire de 20% les superficies et les importations et sécuriser une production céréalière de 70 millions de quintaux. Le tout, moyennant un investissement de 29 mil-

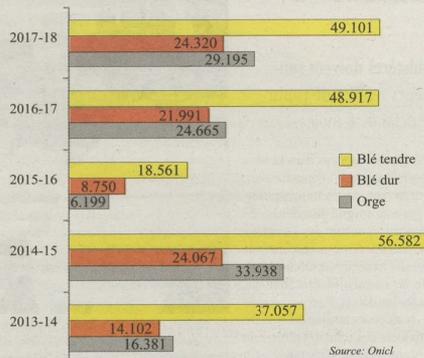
liards de DH dont 8 milliards à la charge de la communauté.

Excepté le volume ciblé, les superficies dédiées aux céréales ont plutôt augmenté, se situant aux alentours de 5,5 millions d'hectares en moyenne par an. Alors qu'il était prévu de les contenir à 4,2 millions d'hectares. Autrement dit, le volume sécurisé (70 millions de quintaux) résulterait donc plus de l'extension des superficies que de l'amélioration des rendements.

Parallèlement, les quantités de céréales importées affichent un trend haussier sur la dernière décennie qui correspond au déploiement de la stratégie agricole. D'une moyenne de 40 millions de quintaux par an avant le lancement du plan Maroc Vert, le volume importé a atteint 65,9 millions de quintaux, la campagne précédente. Et un pic de 75,6 millions la saison 2016-2017. (Source: Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses). Ce record se justifie par une production très faible (35

Production en hausse du blé tendre en 2018

(en milliers de quintaux)



Excepté la campagne 2015-2016 caractérisé par un important déficit pluviométrique, la production du blé tendre s'est inscrite en hausse sur les quatre dernières années

Repères

- 200 kg de consommation de blé/habitant/an: 3 fois plus que la moyenne mondiale!
- Un coût moyen annuel à l'import de 8 milliards de DH (moyenne 2008-2018)
- 66 millions de quintaux importés dont 38 millions de blé
- 55% des besoins en céréales couverts par la production locale (moyenne 2007-2017)
- 83 millions de quintaux de production des céréales (moyenne 2008-2018)
- 96,8 millions de quintaux en 2017-2018, dont 50% de blé tendre
- 17 millions de quintaux de blé tendre collectés en 2017-2018. □

millions de quintaux récoltés en 2015-2016).

A tel point que la moyenne des importations sur la décennie 2008-2018 s'est établie à 61 millions de quintaux par an. Pour un coût annuel des achats de 8 milliards de DH. Ce chiffre a été de très loin dépassé l'année dernière. Rien que la facture des blés s'est élevée à 8,2 milliards de DH, selon les dernières données de l'Office des changes. Au total, les importations des céréales ont frôlé les 7 millions de tonnes avec un coût global de près de 13 milliards de DH. Le maïs

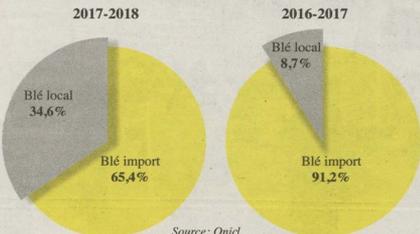
dont le Maroc est importateur net s'est accaparé 4 milliards de DH. On comprend pourquoi le Royaume est courtisé par les marchands mondiaux des grains. Et la dynamique de l'import devrait se poursuivre encore. Surtout, du blé tendre puisque le rétablissement des droits de douane ne devrait intervenir qu'à la fin du mois d'avril prochain.

Comment en est-on arrivé là pour une filière qui continue de déterminer l'évolution du PIB. Bien qu'elle ne représente que 20% du PIB agricole, la céréaliculture est un outil de stabilité sociale de par son importance dans l'économie rurale. Elle concerne une population estimée à 80% des petits exploitants et pas moins de 70% de la surface agricole utile. Elle fait figure aussi du principal support de l'élevage qui lui est directement associé dans la majorité des régions de production. Or le cheptel accapare le tiers du PIB agricole.

Pourtant, l'ambition affichée aussi bien par la stratégie agricole que le contrat-programme ciblait le développement d'une céréaliculture productiviste de marché. Avec à la clé de grands acteurs et l'agrégation de petits agriculteurs. Pas moins de 1 million d'hectares devait être réservé aux grands exploitants. Ceci, combiné à un périmètre de 3 millions d'hectares à maintenir avec intensification des cultures. Au programme également, la reconversion des céréales en cultures à forte valeur ajoutée de 500.000 ha. A ce niveau, des progrès ont été certes réalisés mais sans pour autant réduire les superficies dédiées aux céréales ou encore stimuler les rendements.

et un record à l'import

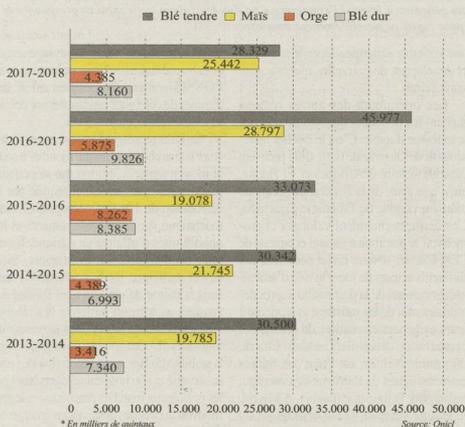
Ecrasements des minoteries industrielles



Source: Onic

L'utilisation du blé tendre local ne dépasse guère les 35%. Le blé d'importation prédomine toujours. En 2016-2017, la part du blé tendre local a baissé à moins de 10%. A noter que la saison fait suite à une récolte 2015-2016 très faible (35 millions de quintaux)

Recours massif au marché international



Quelle que soit la récolte céréalière, le pays fait appel au marché international. Tout particulièrement pour ce qui est du blé tendre et du maïs

Les projets d'agrégation ont cruellement fait défaut alors qu'on tablait sur un minimum de 150, dont 30 pour l'agriculture solidaire et le reste pour la céréaliculture productiviste. Le seul qui avait démarré dans la région de Casablanca-Settat, dès la deuxième année du déploiement du plan Maroc, est aujourd'hui mort et enterré. Faute de financement. Selon des sources concordantes, la subvention forfaitaire de l'agrégation prévue dans le contrat-programme ne semble pas avoir accroché. Mais d'autres incitations à l'encouragement de l'investissement ont été aussi décrétées. A titre

d'exemple, le matériel agricole destiné aux projets d'agrégation bénéficie d'une aide se situant entre 40 et 70% du coût global. Pour les projets individuels, la subvention varie entre 30 et 50% du prix d'acquisition des équipements.

Ce n'est pas tout. Le contrat-programme ciblait aussi les autres partenaires, tels les minotiers, les organismes de stockage et les négociants en céréales. Ceci, à travers le renforcement de la capacité de stockage des opérateurs céréaliers et la restructuration des minoteries industrielles autour de groupes structurés et ancrés dans les régions. Et pour

Stockage, écrasement et aliment de bétail

SELON l'Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses, la capacité de stockage des céréales s'élève à 66 millions de quintaux. Les ¾ sont détenus par les organismes stockeurs. Et plus des 2/3 de cette capacité sont concentrées dans deux régions: Casablanca-Settat et Fès-Meknès.

En ce qui concerne les écrasements, le secteur de la minoterie industrielle compte 164 unités en activité, dont 137 à vocation blé tendre.

La capacité d'écrasement annuelle opérationnelle est de 10,85 millions de tonnes (Mt), dont 86% est dédiée au blé tendre. (Source: Onic).

S'agissant de l'aliment de bétail, la capacité de transformation installée est estimée à 5 millions de tonnes. Mais la production réelle ne dépasse pas les 4 millions de tonnes par an. La quarantaine d'usines que compte le pays produit de l'alimentation aussi bien pour le cheptel (bovin et ovin) que pour la volaille. En 2017, ces unités ont produit 4,1 millions de tonnes d'aliments composés issus principalement du maïs, de blé fourrager et d'orge. □

compléter le dispositif, les autorités publiques ont la charge de procéder à la refonte graduelle des mécanismes de régulation de la filière et l'organisation du marché national des céréales. Sans

oublier l'assurance agricole pour sécuriser les récoltes contre l'aléa climatique. Sauf que les gros investisseurs n'ont pas été au rendez-vous. □

A. G.